

DÉCISION 114 / 2025

PORTANT SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PRET D'ŒUVRES AVEC L'INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE (INP)

Nous soussigné, Patrick THIL, Conseiller Délégué de Metz Métropole,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération en date du 15 juillet 2020 par laquelle le Conseil Métropolitain a donné délégation à son Président,

Vu l'arrêté de Monsieur le Président en date du 15 juillet 2020 par lequel Monsieur Patrick THIL, Conseiller délégué, a reçu délégation, dans la limite de ses fonctions, pour "conclure toute convention de location ou de mise à disposition de biens meubles ou immeubles, ainsi que de toute convention d'occupation du domaine public ou du domaine privé de Metz Métropole, convenir de tarifs ou accorder la gratuité aux organismes à but non lucratif qui concourent à la satisfaction de l'intérêt général, déterminer les modalités de paiement, s'agissant notamment des équipements culturels ou de l'aire de grand passage et des aires d'accueil des gens du voyage",

Vu le souhait de l'Institut National du Patrimoine (INP) de bénéficier du prêt de 4 sculptures du Musée de La Cour d'Or afin qu'elles puissent bénéficier d'une restauration dans le cadre d'un projet pédagogique de l'INP.

Considérant que ce prêt représente un intérêt pour le Musée de La Cour d'Or – Eurométropole de Metz,

DECIDONS :

De signer la convention relative au prêt d'œuvres d'art avec l'Institut National du Patrimoine

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20250226-Decis114-2025-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/03/2025

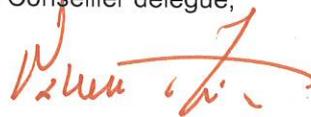
Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Metz, le

26 FEV. 2025

Pour le Président
Le Conseiller délégué,



Patrick THIL

Adjoint au Maire de Metz à la Culture et aux Cultes
Conseiller départemental de la Moselle



Institut national du patrimoine
124, rue Henri Barbusse - 93300 Aubervilliers
Tél. 01 49 46 57 00 - Fax 01 49 46 57 01
inp.fr

Contrat de prêt dans le cadre de la pratique de la restauration

A retourner à :
Direction des études
Institut national du patrimoine, département des restaurateurs
124, rue Henri Barbusse - 93300 Aubervilliers
Tél. : 01 49 46 57 09
Fax : 01 49 46 57 01

I – Coordonnées

I.1 - Etablissement prêteur

- Institution : Metz Métropole, établissement public de coopération intercommunale
- Adresse : Maison de la Métropole, 1 place du Parlement de Metz, CS 30353
- 57 011 Metz Cedex 1
- Représentée par Monsieur Patrick Thil, conseiller délégué

- Nom et qualité du responsable juridique de l'œuvre : Monsieur Philippe Brunella, directeur du Musée et de l'Archéologie, conservateur en chef du patrimoine, responsable scientifique de l'ensemble des collections du musée.
- Nom et qualité de la coordinatrice du projet (*si différent du responsable juridique de l'œuvre*) : Claire Meunier, conservateur du patrimoine, Anne Adrian ; conservateur du patrimoine
 - Tél. : 03 57 88 38 87
 - Email : cmeunier@eurometropolemetz.eu

I.2 - Institut national du patrimoine (Inp) – Régie des œuvres du département des restaurateurs

Directeur des études : Olivier Zeder
- Email : olivier.zeder@inp.fr

Responsable de la régie des œuvres : Marine Kohler
- Tél. : 01.49.46.57.11
- Email : marine.kohler@inp.fr

II - Identification et caractéristiques de l'œuvre confiée à l'Inp

II.1 - Liste des biens confiés

Œuvre n°1

- Numéro d'inventaire : 67.8.1
- Titre ou dénomination : Accord
- Auteur ou attribution : Lucien Wercollier
- Date et/ou période : 1965

- Matériau, support, technique : marbre de Carrare

- Dimensions :
 - Hors cadre ou socle (en cm) : 64,5 cm X 31 cm X 15 cm (H)
 - Avec cadre ou socle (en cm) : 68,5cm X 32 cm X 20 cm (H)
 - Poids (en kg) : 80 kg

Œuvre n°2

- Numéro d'inventaire : 88.2.1
- Titre ou dénomination : Sainte Catherine
- Auteur ou attribution : atelier lorrain
- Date et/ou période : 1^{er} quart du XV^{ème} siècle

- Matériau, support, technique : pierre de Jaumont

- Dimensions :
 - Hors cadre ou socle (en cm) : 97 cm X 34 cm X 28 cm (H)
 - Avec cadre ou socle (en cm) :
 - Poids (en kg) :

Œuvre n°3

- Numéro d'inventaire : 97.11.3
- Titre ou dénomination : Plaque des Célestins
- Auteur ou attribution :
- Date et/ou période : 4^{ème} quart 14^{ème} 1^{er} quart 15^{ème} siècle

- Matériau, support, technique : pierre de Jaumont, bas-relief

- Dimensions :
 - Hors cadre ou socle (en cm) : 39,5 cm X 81,5 cm X 7,5 cm (H)
 - Avec cadre ou socle (en cm) :
 - Poids (en kg) :

Œuvre n°4

- Numéro d'inventaire : 1602
- Titre ou dénomination : Sainte-Catherine
- Auteur ou attribution :
- Date et/ou période : 1965

- Matériau, support, technique : pierre de Jaumont, restes de polychromie, ronde-bosse

- Dimensions :
 - Hors cadre ou socle (en cm) : 68 cm X 35 cm
 - Avec cadre ou socle (en cm) :
 - Poids (en kg) :

Œuvre n°5

- Numéro d'inventaire : Sc25
- Titre ou dénomination : Louis-Philippe
- Auteur ou attribution : Deny Pierre Joseph
- Date et/ou période : 1831

- Matériau, support, technique : marbre, bas-relief

- Dimensions :
 - Hors cadre ou socle (en cm) : 52 cm X 44 cm X 8 cm (H)
 - Avec cadre ou socle (en cm) :
 - Poids (en kg) :

Œuvre n°6

- Numéro d'inventaire : Sc101A
- Titre ou dénomination : Louis Napoléon
- Auteur ou attribution : Marie-Louise Lefevre-Deumier
- Date et/ou période : 1851

- Matériau, support, technique : marbre, buste

- Dimensions :
 - Hors cadre ou socle (en cm) : 84 cm X 54 cm X 31 cm
 - Avec cadre ou socle (en cm) :
 - Poids (en kg) :

II.2 - Etat de conservation

- Quel est l'état sanitaire de l'œuvre ?

- Cf état de conservation dans les fiches d'inventaire ci-jointes qui seront complétées par des prises de vue avant le départ de l'œuvre

Cette partie doit être complétée par un constat d'état établi avant le départ de l'œuvre, qui sera remis par le convoyeur au régisseur de l'Inp lors de son arrivée au département des restaurateurs.

Il peut également être joint tout document qui sera jugé utile pour l'intervention (fiche documentaire, photographies, rapports de précédentes restaurations...)

L'Inp se réserve le droit de réaliser un traitement par anoxie à tout moment si elle l'estime nécessaire.

III – Etude et restauration dans le cadre pédagogique de l'Inp

III.1 – Atelier de spécialité chargé de l'étude et du traitement

- Arts du feu - Céramique
- Arts du feu - Métal
- Arts graphiques
- Arts graphiques - Livre
- Arts textiles
- Mobilier
- Peinture
- Photographie et image numérique
- X Sculpture**

III.2 - Nature de l'intervention

L'œuvre décrite à l'article II.1 du présent contrat est prêtée à l'Inp aux fins d'étude et de restauration dans le cadre de la pratique de la restauration dans les ateliers.

La restauration est réalisée dans un cadre pédagogique à titre gratuit, sous réserve des dispositions de l'article IV.2 du présent contrat.

III.3 - Analyses et prélèvements

Dans le cadre de l'étude et des opérations de restauration, des analyses peuvent être réalisées à partir d'échantillons prélevés sur l'œuvre prêtée. Les prélèvements, de la taille d'une tête d'épingle, sont réalisés par l'équipe du laboratoire de l'Inp, accompagnée dans cette démarche par les étudiants.

Ces prélèvements ne sont pas réalisés systématiquement. Cette opération n'est effectuée qu'en cas de nécessité afin d'approfondir l'étude technique de l'œuvre prêtée et de sélectionner les traitements adaptés à sa nature et à son état de conservation.

En cas de nécessité de prélèvement, le responsable de collection est sollicité en amont de l'intervention par voie électronique pour accord.

- L'imagerie scientifique est-elle autorisée ? oui non
- Des analyses sans prélèvement sont-elles possibles ? oui non
- Des prélèvements sont-ils autorisés (après concertation) ? oui non
- L'utilisation des résultats d'analyse est-elle possible à des fins de publication ou de communication, sous réserve de citer l'établissement prêteur ? oui non

IV – Engagements réciproques

IV.1 - Lieu de l'intervention et durée du prêt

L'œuvre prêtée est conservée et traitée au département des restaurateurs de l'Inp.

Toute modification du lieu d'intervention et de conservation de l'œuvre doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'établissement prêteur.

Durée prévisionnelle du prêt : de mars 2025 à fin juin 2029

Toute modification de la durée du prêt fera l'objet d'un avenant au présent contrat et à la signature des deux parties.

IV.2 – Transport de l'œuvre

Les transports de l'œuvre aller-retour sont à la charge de l'établissement prêteur (conditionnement, réservation et location d'un véhicule, mobilisation du personnel et assurance de l'œuvre lors de ces déplacements), sauf dérogation expresse.

L'organisation de l'arrivée et du départ de l'œuvre prêtée se fait en relation avec la régie des œuvres de l'Institut national du patrimoine, département des restaurateurs.

En fin d'intervention, la réalisation d'un conditionnement adéquat, nécessitant une participation financière de la part de l'établissement prêteur, pourra être proposée.

- date prévue de l'arrivée de l'œuvre : 4 mars 2025
- nom et fonction du convoyeur : transport en interne
- type d'emballage : conditionnement sur palettes
- précautions particulières de transport : les œuvres seront sanglées

IV.3 - Assurances et garanties

- L'arrivée et le départ de l'œuvre font l'objet d'une procédure formelle par la signature d'une prise en charge et de décharge.
- Pendant son séjour dans les locaux du département des restaurateurs, l'œuvre est assurée par l'Inp, qui s'engage à garantir les conditions de sécurité et de sûreté dans ses locaux.
- L'assureur de l'Institut national du patrimoine est la Maif.
L'Inp justifie d'une police d'assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile du fait des dommages que ses personnels, ses étudiants ou ses visiteurs pourraient causer aux œuvres qui lui sont confiées. Le contrat liant le département des restaurateurs de l'Inp à la Maif impose un plafond d'assurance. Aussi, la valeur d'assurance de l'œuvre confiée doit être inférieure à 100.000 euros.
Toutefois, si l'établissement prêteur souhaite confier une œuvre dont la valeur

d'assurance dépasse 100.000 euros, il lui est possible d'assurer lui-même l'œuvre, soit en couvrant le montant total de la valeur d'assurance, soit en couvrant l'excédent dont la valeur sera établie entre l'Inp et lui-même. Dans ce cas, l'établissement prêteur devra fournir l'attestation d'assurance qu'il aura souscrite.

- Valeur d'assurance de l'œuvre confiée :
 - Inv. 1602 : 15 000 € (quinze mille euros).
 - Inv. 88.2.1 : 20 000 € (vingt mille euros).
 - Inv. 97.11.3 : 12 000 € (douze mille euros).
 - Inv. 67.8.1 : 9 000 € (neuf mille euros).
 - Sc. 25 : 5 000 € (cinq mille euros).
 - Sc. 101A : 7 500 € (sept mille cinq cent euros).

➤ Dans un intérêt pédagogique, les élèves peuvent être informés de cette valeur

IV.4 - Droits de propriété intellectuelle afférents aux œuvres

- L'œuvre 2 à 6 sont-elles libres de droits

oui non

Si ce n'est pas le cas, qui est le détenteur ou gestionnaire des droits de reproduction de l'image de l'œuvre confiée à l'Inp ?
Oeuvre, n°1

- L'établissement prêteur uniquement oui non

- L'ADAGP pour les droits d'auteur oui non

- L'artiste lui-même ou ses ayants-droits. Si c'est l'artiste lui-même ou de ses ayants-droits, précisez ci-dessous les noms et coordonnées : oui non

- Autre. Précisez ci-dessous les noms et coordonnées : oui non

- Les droits de diffusion à des fins non commerciales d'enseignement et de recherche sont cédés à l'Institut national du patrimoine à titre gracieux.

IV.5 - Exploitation pédagogique et valorisation du partenariat

- L'œuvre peut être citée par l'Inp dans le cadre d'une publication ou d'une communication. Les prises de vue de l'œuvre réalisées par l'Inp pourront être exploitées à des fins de publication ou de communication, sans exploitation commerciale.

Les médias concernés sont les suivants :

- Communication imprimée
- Communication sur le site internet de l'Inp ou sur les réseaux sociaux de l'Inp
- Publication de l'Inp (revue annuelle « Patrimoines »)
- Autres supports (cédéroms, reportages, vidéos...)

Dans ces cas, le nom de l'établissement prêteur sera précisé selon la mention légale indiquée ci-dessous :

Mention légale :

Musée de la Cour d'Or, Metz

- L'Inp est autorisé à présenter les œuvres qui lui sont confiées lors de manifestations telles que les Journées européennes du patrimoine et les journées « Portes ouvertes », afin d'expliquer au public la déontologie de la restauration et la variété des traitements menés dans chaque atelier, ainsi que pour illustrer les différents partenariats établis avec l'Inp.

L'Inp s'engage à assurer la sécurité des œuvres dans ce cadre et s'engage à répondre de tous les dommages que l'Inp, ses personnels ou des tiers (visiteurs ou participants), pourraient causer aux œuvres.

La présentation des œuvres répond aux exigences strictes de l'accueil du public (mise à distance et surveillance des espaces, contrôle des accès) et aucune photographie n'est autorisée pour les visiteurs.

L'équipe de l'Inp peut réaliser des prises de vue lors de ces manifestations. Les clichés obtenus peuvent être utilisés sur le site internet de l'Inp et ses réseaux sociaux ainsi que sur tout autre support à des fins de communication (hors exploitation commerciale).

IV.6- Résiliation

La présente Convention pourra être résiliée, de plein droit, par l'une des parties en cas de violation des stipulations de celle-ci, après mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception à la partie défaillante et restée sans effet pendant un délai de 7 jours.

Dans les quinze (15) jours à compter de la réception de la lettre de résiliation, l'INP s'engage à restituer à la CIUP, les Œuvres prêtées.

IV. 7 Compétence juridique

La présente Convention est régie par la loi française. En cas de litige portant sur son interprétation ou son application, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des Tribunaux compétents du ressort de la juridiction de Paris.

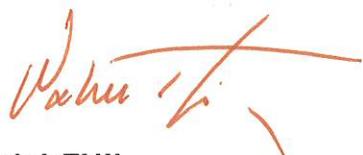
V – Observations du prêteur

Fait en deux exemplaires à Aubervilliers

Le **26 FEV. 2025**

Pour Metz Métropole

Le Conseiller délégué aux
établissements culturels



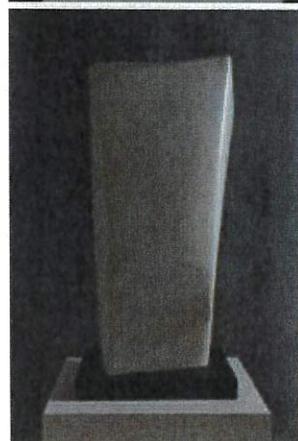
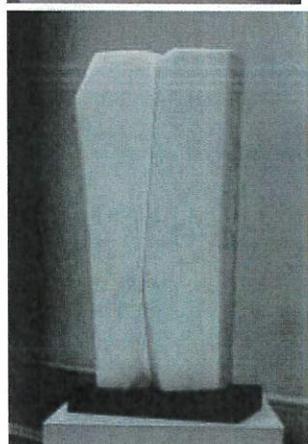
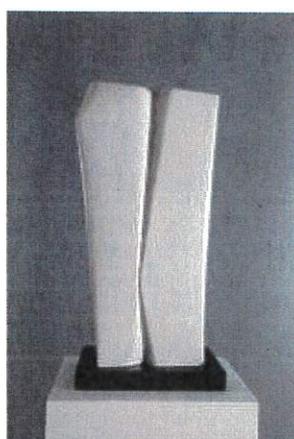
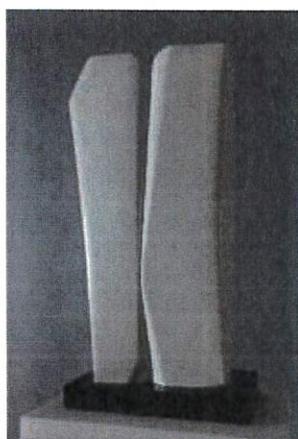
Patrick THIL

Adjoint au Maire de Metz à la culture et
aux cultes

Conseiller Départemental de la
Moselle

Pour l'Inp

Le directeur des études du
département des restaurateurs



Identification :

Numéro d'inventaire : 67.8.1

Nombre de parties : 1

Nombre d'objets : 1

Désignation :

Désignation du bien : L'Accord

Désignation du bien : Sculpture

Création/Exécution :

Fonction / Rôle :

Création

Sculpteur

Personne : Wercollier Lucien

Epoque, datation :

1965

Matière et technique :**Matière :**

Marbre de Carrare

Libellé : Marbre de Carrare, marbre noir (socle)

Mesures :**Mesures :**

Hauteur (en cm) : 64,5

Longueur (en cm) : 31

Profondeur (en cm) : 15

Hauteur du socle (en cm) : 4

Longueur du socle (en cm) : 32

Profondeur du socle (en cm) : 20

Hauteur hors tout (en cm) : 68,5

Longueur hors tout (en cm) : 32

Profondeur hors tout (en cm) : 20

Poids (en kg) : 80

Mesures :

Hauteur (en cm) : 64

Largeur (en cm) : 31

Profondeur (en cm) : 15,5

Hauteur du socle (en cm) : 4

Notes : Mesures inscrites à l'inventaire

Inscriptions / marques :

Type d'inscription :

Monogramme

Emplacement : Sur le socle

Description : Gravé. Sur la face antérieure du socle, à gauche

Transcription : LW

Mot clé :

Sujet / thème :

Abstraction

Domaine :

Domaine :

Sculpture

Collection antérieure :

Type de collection : Galerie

Collection : Galerie Paul Bruck

Date :

1967

Statut administratif :

Statut : Actuel

Acquisition : 1967 8 Achat Galerie Paul Bruck

Date d'affectation au musée : 14/12/1967

Date d'entrée / prise en charge du bien : 14/12/1967

Constantes de conservation :

Statut de l'objet : Présent

Situation : En réserve

Date de localisation : 08/11/2023

Bibliographie :

Type d'information : Source vérifiée

Référence bibliographique : La collection d'art moderne (2014)

Notes : n°183, p. 120-121, 193 (repr. coul.)

Type d'information : Source vérifiée

Référence bibliographique : Lucien Wercollier (1983)

Notes : p. 128, ill. 103 & 105 (n&b)

Type d'information : Source vérifiée

Référence bibliographique : Lucien Wercollier, sculptures (1980)

Notes : n° 21 (repr. n&b)

Type d'information : Source vérifiée

Référence bibliographique : Lucien Wercollier (1976)

Notes : p. 46, ill. 46 (n&b)

Type d'information : Source vérifiée

Référence bibliographique : Wercollier (1967)

Notes : n° 17 (repr. n&b)

Exposition :

Exposition : Art moderne. Paris-Moselle (1950-2000) Montigny-lès-Metz. Château de Courcelles 04/02/2023 26/03/2023

Exposition : Regards sur l'Ecole de Paris Musée de Metz 14/02/2014 07/07/2014

Notes : n°183

Exposition : Lucien Wercollier, sculptures Musée de Metz 11/1980 12/1980

Notes : n° 21 (ill. n&b)

Exposition : Wercollier, sculptures 1959-1966 Paris, galerie Villand & Galanis 03/1967 04/1967

Notes : n° 17 (repr. n&b)

**Identification :**

Numéro d'inventaire : 88.2.1

Nombre de parties : 1

Nombre d'objets : 1

Désignation :

Désignation du bien : Sainte Catherine

Création/Exécution :

Fonction / Rôle :

Création

Personne : Atelier lorrain

Epoque, datation :

1er quart 15e siècle

Notes : Vers 1430.

Matière et technique :

Matière :

Pierre de Jaumont

Technique :

Ronde-bosse

Libellé : Calcaire de Jaumont

Mesures :

Mesures :

Hauteur (en cm) : 97

Longueur (en cm) : 34

Profondeur (en cm) : 28

Inscriptions / marques :

Type d'inscription :

Marquage numéro d'inventaire

Description : Oeuvre à déplacer pour vérifier le revers (marquage ?)

Description analytique :

Description analytique : Cette sainte représente Catherine d'Alexandrie, portant la couronne princière. De la main dextre, elle tient l'épée de son martyre, et de la main senestre le livre suggérant une lettrée.

Mot clé :

Sujet / thème :

Scène (biblique)

Sainte Catherine d'Alexandrie

Epée(s)

Livre saint

Couronne(s)

Domaine :

Domaine :

Sculpture

Collection antérieure :

Type de collection : Collection privée

Collection : Carré de Malberg

Notes : La fondation Carré de Malberg est sise à Lorry-lès-Metz.

Statut administratif :

Statut : Actuel

Acquisition : 1988 Achat Mayet

Date d'entrée / prise en charge du bien : 09/1988

Notes : Oeuvre acquise grâce au soutien du F.R.A.M

Constantes de conservation :

Statut de l'objet : Présent

Situation : En réserve

Date de localisation : 31/03/2003

Bibliographie :

Type d'information : Source vérifiée

Référence bibliographique : Die Lothringische Skulptur / Hofmann (1962)

Notes : N°242, p. 389-390

**Identification :**

Numéro d'inventaire : 97.11.3

Nombre de parties : 1

Nombre d'objets : 1

Désignation :

Désignation du bien : Plaque des Célestins

Désignation du bien : Inscription(s)

Création/Exécution :

Fonction / Rôle :

Création

Epoque, datation :

4e quart 14e siècle

1er quart 15e siècle

Lieu :

Metz

Fonction / Rôle :

Exécution

Lieu :

Metz

Fonction d'usage :

Lieu d'util. / dest. :

Metz

Collecte :

Lieu de collecte : Eglise des Célestins Metz

Date de collecte : 1864

Méthode de collecte : Récupération dans déblais

Matière et technique :

Matière :

Pierre de Jaumont

Technique :

Bas-relief

Mesures :

Mesures :

Hauteur (en cm) : 39,5

Largeur (en cm) : 81,5

Profondeur (en cm) : 7,5

Inscriptions / marques :

Type d'inscription :

Inscription

Langue :

Français

Script / Alphabet :

Gothique

Emplacement : Au centre

Description : Inscription précédée d'une main tendue

Transcription : LESGLISE : NOSTRE

DAME: A CELESTIEN

Description analytique :

Description analytique : Une main tendue introduit l'inscription indiquant la direction de Notre-Dame des Célestins.

Mot clé :

Sujet / thème :

Main(s)

Domaine :

Domaine :

Archéologie

Statut administratif :

Statut : Actuel

Acquisition : ? Récupération ?

Constantes de conservation :

Statut de l'objet : Présent

Situation : Exposé

Date de localisation : 17/08/2000

Bibliographie :

Type d'information : Source vérifiée

Référence bibliographique : Catalogue de Metz : Lorrain (1874)

Notes : n° 497

Type d'information : Source vérifiée

Référence bibliographique : Vivre au Moyen Age (1998)

Notes : p. 213

Type d'information : Source vérifiée

Référence bibliographique : Chemin des reliques (2000)

Notes : P.185.

Exposition :

Exposition : Chemin des reliques (Metz, 2000-2001)

Notes : N°120.

Exposition : Vivre au Moyen Age (Luxembourg, 1998)

Objet associé :

Objet géré :

2013.0.924 Inscription(s)

**Identification :**

Numéro d'inventaire : 1602

Nombre de parties : 1

Nombre d'objets : 1

Désignation :

Désignation du bien : Statue de Sainte Catherine

Notes : L'inventaire n° 1 indique : "Titre original. Statue de Ste Catherine (partie supérieure manque). Don des Frères de l'école, rue des Augustins. 30.10.1952." L'inventaire n° 2 indique : "Statue de Ste Catherine, rompue à hauteur des épaules, vestiges de torse (bras gauche manquant, ainsi que toute la partie supérieure)"

Désignation du bien : Sculpture religieuse

Création/Exécution :

Fonction / Rôle :

Création

Sculpteur

Epoque, datation :

15e siècle

Fonction d'usage :

Utilisation / destination : Pratique religieuse

Collecte :

Lieu de collecte : Rue des Augustins Metz

Matière et technique :

Matière :

Pierre de Jaumont

Technique :

Polychromie

Traces de polychromie

Mesures :

Mesures :

Hauteur (en cm) : 68

Largeur (en cm) : 35

Notes : L'inventaire n° 1 ne donne pas cette information. L'inventaire n° 2 précise : "(Hauteur) 68 (cm), (largeur) 35 (cm)"

Mot clé :

Personne / Collectivité :

Sainte Catherine

Domaine :

Domaine :

Sculpture

Collection antérieure :

Type de collection : Collection privée

Collection : Frères des Ecoles Chrétiennes

Notes : L'inventaire n° 2 précise : "Don des Frères de l'école, rue des Augustins. 30.10.1952." L'inventaire n° 2 précise : "(...) Don des Frères des Ecoles Chrétiennes, rue des Augustins, Metz (...) [Date d'acquisition] 30 octobre 1952 (...) [Date d'inscription au registre] 30 octobre 1952 (...)"

Statut administratif :

Statut : Actuel

Acquisition : 1952 Don Frères des Ecoles Chrétiennes

Notes : Les inventaires n° 1 et n° 2 précisent : "Inscrit à l'inventaire le 30.10.1952"

Constantes de conservation :

Statut de l'objet : Présent

Situation : Exposé

Date de localisation : 01/09/2020

**Identification :**

Numéro d'inventaire : Sc25

Autre numéro :

Ancien catalogue Sculptures : 25

Nombre de parties : 1

Nombre d'objets : 1

Désignation :

Désignation du bien : Louis Philippe

Désignation du bien : Médaillon

Création/Exécution :

Fonction / Rôle :

Sculpteur

Personne : Deny Pierre Joseph

Epoque, datation :

1831

Matière et technique :

Matière :

Marbre

Mesures :

Mesures :

Hauteur (en cm) : 52

Largeur (en cm) : 44

Profondeur (en cm) : 8

Inscriptions / marques :

Type d'inscription :

Signature

Date

Emplacement : Sur la tranche

Description : gravé en creux en majuscules

Transcription : P.e J.h DENY 1831

Mot clé :

Personne / Collectivité :

Louis-Philippe

Domaine :

Domaine :

Sculpture

Statut administratif :

Statut : Actuel

Acquisition : 1831 Don Deny

Date d'affectation au musée : 30/04/1831

Constantes de conservation :

Statut de l'objet : Présent

Situation : En réserve

Date de localisation : 17/12/2024

Bibliographie :

Type d'information : Source vérifiée

Référence bibliographique : Catalogue de Metz : tableaux et sculptures (1876)

Notes : p.117